

CT ABSO du 08/07/2020

Réunion électronique.

Présents: Jean-Pierre Kellens, Karl Vervoort, Alain Mazy

Excusé: René Steenssens

Agenda:

- Choix d'un secrétaire et d'un président
- Question de Patrick Wallaert concernant les échelles pour le BK Middel du 18/10/2020
- Règles COVID: qui décide/propose: CT ABSO ou CT régionales ?
- Règles COVID: aspects sportifs -> décision sur la validité des championnats de Belgique
- Règles COVID: aspects organisation
- Revue du calendrier national
- Question KV: Volgens ABSO/BVOS reglement moet Event Advisor in de voorbereiding van nationale wedstrijden enkele keren verslag uitbrengen aan TC (Bijv 10 weken voor de wedstrijd)
 - Hoe wordt binnen TC opgevolgd dat deze verslagen wel degelijk aangereikt worden – en dat de controleurs dus wel degelijk hun job aan het doen zijn?
 - Hoe worden deze verslagen inhoudelijk opgevolgd: tijdens een vergadering, rondgemaild, ...
 - Worden ze voor de leden van de TC toegankelijk gesteld ergens: in de cloud, website ABSO, ... ?

PV

Choix d'un secrétaire et d'un président ?

La commission attendra d'être complet avant de faire un choix: On demandera les intentions de chacun par email.

Question de Patrick Wallaert concernant les échelles pour le BK Middel du 18/10/2020

Le règlement IOF permet l'utilisation de 1/7500 pour les masters et donc pour les H/D60+ -> OK

Règles COVID: qui décide/propose: CT ABSO ou CT régionales ?

La CT s'estime compétente pour émettre des recommandations pour les courses nationales. Bien sûr, des règles régionales plus strictes peuvent s'appliquer (voire des règles communales).

Règles COVID: aspects sportifs

- Les règles actuelles imposent très peu de contraintes sur la partie sportive. Les sports de contacts étant autorisés, il n'y a pas de raison d'imposer des règles de distanciation dans le bois pendant la compétition.
- Il n'y a pas de raison d'imposer le Sport-ident AIR. Si l'organisateur veut utiliser le système AIR, il devra fournir un doigt SIAC à chaque participant
- Dans les zones de départ, les organisateurs sont encouragés à imposer des distances de sécurité suffisantes
- L'organisateur mettra au moins 2-3 postes d'arrivés et prévoira assez de place pour éviter les accumulations de coureurs entre l'arrivée et l'informatique.
- Pour les relais, il faut éviter de mélanger les "vagues" de départs (par exemple les 4° et 5° relayeur au BCR ne devraient pas se mélanger dans la zone d'attente). Pour éviter cela, les départs de masses pourraient se faire 30 minutes après l'arrivée de la première équipe.
- Pour le Championnat de Relais, l'organisateur essaiera de séparer au maximum les catégories de personnes "à risques" des autres catégories (par exemple, départ 20-30 minutes avant les autres catégories)
- Les parcours avec inscriptions sur place sont interdits -> pas de SD/LD/SE/LE...
- Les seuls ravitaillement autorisés doivent se faire avec des bouteilles individuelles. Si le club n'est pas en mesure de fournir le ravitaillement, il devra l'annoncer clairement dans l'invitation et les coureurs seront en charge de leur propre ravitaillement (camel-back, ou autre solution au choix, ...). L'absence de ravitaillement est acceptée par la CT et ne sera pas un motif de réclamation.
- Les clubs ne sont pas obligés de fournir un ravitaillement à l'arrivée.

Règles COVID: aspects organisation

- Les directives nationales et régionales s'appliquent et ont la priorité sur les recommandations de la CT
- L'organisateur est encouragé à remplir le document <https://www.covideventriskmodel.be/> et l'envoyer aux autorités communales si demandé

- Pour les compétitions de plus de 200 personnes, une Corona Safe Team COVID devra être constituée (voir directives nationales). Pour les compétitions de moins de 200 personnes: 1 responsable CoronaSafe.
- A l'extérieur, il faut 10 m² par spectateurs/coureurs dans la zone du CC. Si le CC est trop petit, l'organisateur pourra demander aux participants d'attendre sur le parking ou dans leur voiture avant/après leur course.
- L'organisateur doit prévoir du gel, des essuies jetables, désinfecter régulièrement les poignées de toilettes, ... cfr directives nationales
- Pas de paiements sur place
- Pour les courses individuelles, pas de passage à la table d'inscriptions avant la course (aucune raison d'y passer !)
- Pour les relais, une seule personne par club pourra passer à la table des inscriptions pour confirmer les équipes. Cette personne devra appliquer les règles du protocole (porter un masque).
- L'opérateur de l'ordinateur devra particulièrement se protéger (masque, écran/plexi, distanciation).
- Pas d'affichage papier de résultats. Les résultats officiels seront affichés sur Helga/WebRes avant le soir à 20:00.
- Les réclamations concernant les résultats devront être envoyés au contrôleur de la compétition avant le lendemain à 20:00. Le Jury se réunira électroniquement.
- Pas de remise des prix. Le Conseil d'Administration essayera d'organiser une remise des prix générales lorsque les mesures COVID seront levées
- Sport-ident de location uniquement en cas de dépannage.
- En cas de CC à l'intérieur: suivre les protocoles nationaux sur le port du masque. Si un club veut imposer le port du masque, il devra le mettre dans l'invitation et fournir les masques/gel/.... Attention aux incompatibilités avec les règles Horeca si des boissons sont vendues dans le CC !
- Quand il n'est pas possible de respecter les distances sociales, le port du masque est obligatoire. Par exemple: zone poste spectateur, volontaires au départ/arrivée, bar, ...

Etant donné toutes ces conditions, la CT estime que toutes les nationales, les championnats de Belgique peuvent être organisés et les titres attribués y compris les relais.

Si un club estime qu'il n'est pas capable d'organiser sa course en appliquant les règles, il devra le signaler à la CT aussi vite que possible et si possible 10 semaines avant (cfr règlement Sportif ABSO).

Le 03/07/2020, le TROL a déjà manifesté son intention de ne pas organiser le BCR le 06/09/2020. La CT propose au CA de faire appel aux candidats organisateurs pour reprendre la compétition à cette date. Si il n'y a pas de candidats, la CT propose de libérer la date et de laisser les fédérations organiser des courses régionales.

La commune de Ganshoren a refusé l'organisation du BK Sprint le 27/09/2020. L'ASUB propose d'organiser le championnat le samedi 24/10/2020. L'Omega et le TROL avaient prévu d'organiser des initiations ce jour-là. Vu que le public cible des initiations est différent du public du BK sprint, la CT recommande la tenue du BK sprint ce jour-là. (Le TROL a déjà déplacé son organisation)